En finir avec le vertige grâce à un fauteuil spécial

fauteuil TRV

Saviez-vous que quelques minutes suffisent à soigner le vertige positionnel ? Ceci grâce à un fauteuil tout à fait spécial… Le Dr Prosper Konu, médecin adjoint en ORL, vous dit tout sur le fauteuil TRV – du nom de son créateur Thomas Richard-Vitton – dont l'HFR a été le premier acquéreur en Suisse en 2016.

Docteur Konu, qu'est-ce que le vertige positionnel ?

Le vertige positionnel est provoqué par le déplacement de cristaux de carbonate de calcium coincés dans les canaux de l'oreille interne. Dans la majeure partie des cas, il s'agit des canaux postérieur et latéral.

On le guérit vraiment assis dans un fauteuil à l'HFR ?

Oui tout à fait, mais il s'agit d'un fauteuil particulier… Equipée de lunettes spéciales pour garder les yeux ouverts tout en restant dans l'obscurité, la personne s'installe dans le fauteuil TRV. Celui-ci est placé, manuellement, dans différentes positions afin de provoquer le vertige, qui ne dure que quelques secondes. C'est la manœuvre dite de provocation. Par la suite, le fauteuil est positionné de manière à libérer le canal obstrué par les cristaux de calcium. C'est ce qu'on appelle la manœuvre libératoire.

Au final, quelques minutes suffisent généralement pour guérir complètement la personne, de façon quelque peu inconfortable, mais totalement indolore et en une seule séance. De quoi récupérer considérablement en qualité de vie surtout pour les cas de vertiges positionnels rebelles aux manœuvres habituellement effectuées sur un lit d'examen !

Prendre un rendez-vous.

Pour en savoir plus sur le vertige

Qu'est-ce que le vertige concrètement ? La peur du vide ?

Oui, mais pas toujours. En fait, le vertige est une illusion de mouvement, quand on a l’impression que tout tourne autour de nous. On perd le contrôle de notre équilibre par rapport à notre environnement.

Que se passe-t-il dans le corps ?

Dès qu’on perd le contrôle, la vision se trouble, on perd l’équilibre et on peut même souffrir de nausées, voire vomir.

Pourquoi a-t-on le vertige ?

Parce qu’il y a une discordance entre les informations que l’on perçoit et celles qui sont vraiment adressées au cerveau. Cela peut provenir de l’oreille interne qui est abîmée à la suite d’un traumatisme, une maladie, une tumeur, un virus ou une infection, mais aussi de maladies neurologiques. Des instabilités d’origine orthopédique et des causes cardio-vasculaires, comme l’hypotension ou l’hypertension peuvent aussi provoquer des vertiges.

Quels sont les traitements possibles ?

Le fauteuil TRV n’aide qu’à traiter les vertiges positionnels (voir ci-dessus) et a diminué par cinq le recours à la chirurgie pour les vertiges positionnels rebelles. Sinon, divers traitements existent (médicamenteux ou chirurgical) qui sont fonction de la cause du vertige. Mais la physiothérapie vestibulaire reste incontournable dans la plupart des cas car « il faut traiter l’illusion de mouvement par le mouvement », les patients ayant tendance à ne pas se mobiliser en raison de leurs vertiges.

Katelijne Dick
Spécialités
Étiquettes
ORL